



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

DEUXIÈME SECTION

DÉCISION

Requête n° 43923/09
Angelo RICCO contre l'Italie
et 36 autres requêtes
(voir liste en annexe)

La Cour européenne des droits de l'homme (deuxième section), siégeant le 29 janvier 2013 en un comité composé de :

Dragoljub Popović, *président*,

Paulo Pinto de Albuquerque,

Helen Keller, *juges*,

et de Françoise Elens-Passos, *greffière adjointe de section*.

Vu les requêtes susmentionnées introduites aux dates indiquées en annexe,

Après en avoir délibéré, rend la décision suivante :

FAITS ET PROCÉDURE

La liste des parties requérantes figure en annexe.

Le gouvernement italien (« le Gouvernement ») a été représenté par son agent, M^{me} E. Spatafora.

Invoquant l'article 3 de la Convention, les requérants se plaignaient des mauvaises conditions de détention en raison du surpeuplement dans les pénitenciers de Busto Arsizio et de Piacenza.

Les griefs des requérants ont été communiqués au gouvernement qui a transmis ses observations sur la recevabilité et le bien-fondé de ceux-ci. Ces observations ont été adressées aux requérants qui ont été invité à présenter les leurs. Les lettres du Greffe ont demeurées sans réponse.

Par des lettres recommandées avec accusé de réception des 6 décembre 2011 et 11 janvier 2012, sur le fondement de l'article 37 § 1 a) de la Convention, la Cour a attiré l'attention des requérants sur le fait que les délais qui leur étaient impartis pour la présentation de leurs observations étaient échus et qu'ils n'en avaient pas sollicité la prolongation. Elle a en outre précisé qu'aux termes de ce même article, elle pouvait rayer une requête du rôle lorsque, comme en l'espèce, les circonstances donnent à penser qu'un requérant n'entend pas maintenir celle-ci. Les lettres sont bien parvenues aux requérants qui n'y ont pas répondu.

EN DROIT

Compte tenu de la similitude des présentes requêtes quant aux faits et questions juridiques posées (voir liste en annexe), la Cour estime opportun de prononcer leur jonction, conformément à l'article 42 § 1 du règlement.

A la lumière de ce qui précède, la Cour conclut que les requérants n'entendent plus maintenir leurs requêtes (article 37 § 1 a) de la Convention). En l'absence de circonstances particulières touchant au respect des droits garantis par la Convention ou ses Protocoles, la Cour considère qu'il ne se justifie plus de poursuivre l'examen des requêtes, au sens de l'article 37 § 1 de la Convention.

Il y a donc lieu de rayer les affaires du rôle.

Par ces motifs, la Cour, à l'unanimité,

Décide de joindre les requêtes et de les rayer du rôle.

Françoise Elens-Passos
Greffière adjointe

Dragoljub Popović
Président

DÉCISION RICCO ET AUTRES c. ITALIE

ANNEXE

N°	Requête N°	Introduite le	Requérant Date de naissance Lieu de résidence	Représenté par
1.	43923/09	07/08/2009	Angelo RICCO 12/09/1977 Busto Arsizio	M ^e Stefani GAGNI
2.	43930/09	06/08/2009	Renato CAPUSSELA 16/08/1948 Busto Arsizio	Requérant non représenté
3.	43943/09	07/08/2009	Ferdinando DI FUSCO 05/04/1976 Busto Arsizio	Requérant non représenté
4.	43944/09	08/08/2009	Concepcion Miguel Angel DENO CONCEPCION 24/11/1979 Busto Arsizio	Requérant non représenté
5.	43948/09	08/08/2009	Vincenzo CURIALE 04/12/1970 Busto Arsizio	Requérant non représenté
6.	45994/09	11/08/2009	Abdoulaye DIAMANKA 23/04/1978 Mamone	Requérant non représenté
7.	45996/09	07/08/2009	Noureddine NAAM 01/04/1984 Busto Arsizio	Requérant non représenté
8.	46006/09	12/08/2009	Kofi TEKYI 15/06/1973 Busto Arsizio	Requérant non représenté
9.	46194/09	12/08/2009	Cosimo GIOFFREDI 18/01/1972 Francavilla Fontana	Requérant non représenté
10.	46634/09	12/08/2009	Dario AXO 12/02/1982 Caronno Pertusella	Requérant non représenté
11.	46879/09	12/08/2009	Gabriel William RUBIO JARA 10/10/1966 Busto Arsizio	Requérant non représenté
12.	46885/09	12/08/2009	Domenico MANAGÒ 05/07/1969 Saronno	Requérant non représenté
13.	46901/09	12/08/2009	Moustapha NIANG 27/09/1977 Busto Arsizio	Requérant non représenté
14.	46907/09	10/08/2009	Giovanni Estuardo RECINOS	M ^e Giuseppina LEDA

N°	Requête N°	Introduite le	Requérant Date de naissance Lieu de résidence	Représenté par
			SALAN 02/12/1964 Augusta	ADAMO
15.	47007/09	12/08/2009	Celso Jose SPAGNOL 01/01/1976 Busto Arsizio	Requérant non représenté
16.	47016/09	12/08/2009	Terry ERAUYI OYENSE 10/03/1963 Turin	Requérant non représenté
17.	47489/09	10/08/2009	Jorge Adolfo LARREGUI MUJICA 23/11/1968 Montevideo	Requérant non représenté
18.	48860/09	20/08/2009	Elis MARKAJ 26/07/1980 Cardano Al Campo	Requérant non représenté
19.	51951/09	07/09/2009	Eli Rolando VEGA MELENDEZ 17/11/1979 Milan	Requérant non représenté
20.	52014/09	22/08/2009	Hugo Wuilder SOLANO HUAYLINOS 18/01/1968 Turin	Requérant non représenté
21.	53946/09	26/08/2009	Angelo AZZURRO 27/02/1974 Busto Arsizio	Requérant non représenté
22.	54158/09	15/09/2009	Giuseppe CERVERA 28/09/1943 Alvignano	Requérant non représenté
23.	54306/09	25/08/2009	Ivan TANCA 23/06/1977 Busto Arsizio	Requérant non représenté
24.	55021/09	25/08/2009	Massimiliano Antonio CAMIOLO 13/04/1975 Gallarate	Requérant non représenté
25.	55384/09	15/09/2009	Cherki NAFI 02/03/1973 Busto Arsizio	Requérant non représenté

N°	Requête N°	Introduite le	Requérant Date de naissance Lieu de résidence	Représenté par
26.	55401/09	10/09/2009	Segundo Santiago LUDENA PALMA 25/07/1979 Busto Arsizio	Requérant non représenté
27.	55405/09	04/10/2009	Carlo VAGLI 24/01/1973 Carrara	Requérant non représenté
28.	57384/09	20/10/2009	Marco BIANCHI 25/02/1971 Busto Arsizio	M ^e Alessandro RADICE
29.	57386/09	17/10/2009	Mirko VERGERIO 25/01/1985 Gallarate	Requérant non représenté
30.	61455/09	10/11/2009	Valentin BUIUREA 11/06/1981 Busto Arsizio	Requérant non représenté
31.	61456/09	29/10/2009	Salvatore RHO 26/04/1971 Plaisance	M ^e Mauro PONTINI
32.	61458/09	07/11/2009	Hassn YASIBI 29/09/1979 Larino	Requérant non représenté
33.	64604/09	23/11/2009	Salvatore CASTANIA 08/10/1976 Piacenza	Requérant non représenté
34.	8126/10	23/10/2009	Carmelo ROLLO 02/07/1956 Alessandria	M ^e Deborah CIANFANELLI
35.	14060/10	04/03/2010	Safet SAHITI 19/04/1972 Piacenza	M ^e Randall SCHWERDORFFER
36.	38062/10	02/07/2010	Taibou SOW 14/01/1968 Piacenza	M ^e Gianfranco PAGANO
37.	44238/10	07/07/2010	Elton ASHIKU 25/06/1985 Piacenza	Requérant non représenté